

Fondation de dons particuliers

Un moyen simple et efficace de soutenir les causes qui vous tiennent à cœur. *Printemps 2017*



Une généreuse donatrice à la FDP laisse un précieux héritage

Niki Bledin, une donatrice à la Fondation de dons particuliers, a laissé un précieux héritage qui pourrait transformer le traitement du cancer de l’ovaire. En tant que membre active et engagée de la communauté de l’hôpital Princess Margaret de Toronto pendant plus de dix ans, Niki était déterminée à sensibiliser la population et à recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer de l’ovaire. Même si Niki est décédée en octobre 2015 après avoir combattu la maladie pendant sept ans et demi, son héritage se perpétue grâce à un don généreux pour mettre sur pied le Fonds Niki Bledin pour la recherche sur le cancer de l’ovaire en collaboration avec la Princess Margaret Cancer Foundation.

L’hôpital Princess Margaret héberge l’un des plus importants programmes sur le cancer de l’ovaire au monde. Grâce au soutien de Niki, le D^r Amit Oza, chef du département d’oncologie médicale et d’hématologie, et son équipe auront les ressources nécessaires pour établir un « portrait » biologique des patientes atteintes du cancer de l’ovaire qui développent une résistance aux médicaments de chimiothérapie standards. Le D^r Oza est persuadé que cette nouvelle approche entraînera un changement fondamental et favorisera des décisions de traitement basées sur de l’information personnalisée, et donc adaptées à chaque patiente.

L’équipe utilise trois techniques pour développer ce portrait biologique : profilage des gènes de la tumeur de chaque patiente, « biopsies liquides » permettant de chercher l’ADN de la tumeur dans la circulation sanguine et établissement d’un profil immunitaire pour évaluer la pertinence de l’immunothérapie pour une patiente donnée.

Cette recherche, permise grâce à la générosité de Niki, devrait avoir des incidences sur la recherche sur le cancer de l’ovaire et le pronostic pour les patientes, aujourd’hui et à l’avenir. À court terme, les résultats de cette recherche aideront le D^r Oza et son équipe à prendre de meilleures décisions de traitement pour les patientes tout au long de leur expérience du cancer de l’ovaire.



Niki Bledin



D^r Amit Oza

Dans ce numéro

Une généreuse donatrice à la FDP laisse un précieux héritage	1
Le budget fédéral parle peu des organismes de bienfaisance	2
Compte rendu de lecture : <i>Cap in Hand</i> par Gail Picco	2
Félicitations à JUMP Math!	3
Questions et réponses	4

Une généreuse donatrice à la FDP laisse un précieux héritage

Suite de la page 1

À long terme, la communauté scientifique profitera de la grande quantité de données sur le séquençage et le profilage génétique qui seront recueillies et analysées par les chercheurs de l'hôpital Princess Margaret. Cette information pourrait favoriser une meilleure compréhension de la maladie et mener à des innovations qui pourraient améliorer le taux de survie et la qualité de vie pour les patientes atteintes du cancer de l'ovaire au Canada et dans le monde entier.

“

Pendant mes dix années d'amitié avec Niki, j'ai toujours été étonnée par son incroyable générosité et son désir ardent d'aider les autres. J'ai eu le plaisir d'aider Niki à planifier son soutien philanthropique en visitant des organismes de bienfaisance avec elle, et en choisissant des causes conformes à ses valeurs. Le dévouement inlassable de Niki pour améliorer la vie des femmes, des enfants et des membres les plus marginalisés de la société est une source d'inspiration qui ne me quittera jamais.

—Doris Chan, administratrice, FDP et vice-présidente et gestionnaire de portefeuille principale, Gestion de portefeuille, Gestion de patrimoine TD

Pour en savoir plus sur ce projet et sur la façon de l'appuyer, veuillez communiquer avec Shannon Stuart, directrice principale de la campagne, Princess Margaret Cancer Foundation, au 416-946-6571 ou par courriel à shannon.stuart@thepmcf.ca.

Le budget fédéral parle peu des organismes de bienfaisance

Le 22 mars 2017, le ministre des Finances Bill Morneau a présenté le budget fédéral 2017 intitulé « Bâtir une classe moyenne forte ». Comme c'est souvent le cas, il y a eu beaucoup de spéculation avant le dépôt du budget, notamment au sujet de la réaction possible du gouvernement aux prévisions de baisse des taux d'imposition aux États-Unis et des changements éventuels en matière d'imposition des gains en capital.

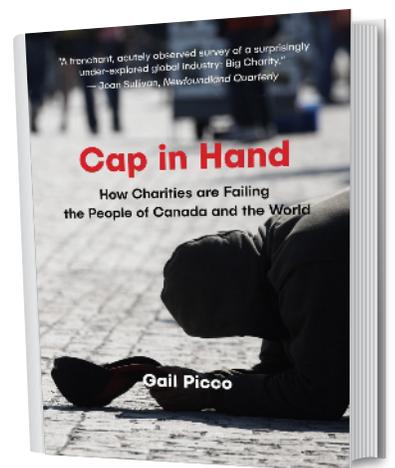
Finalement, le budget n'a proposé aucun changement majeur. Ni les taux d'impôt sur le revenu, ni l'imposition des gains en capital n'ont changé. Le budget a toutefois mentionné une étude en cours pour « mettre en place un système fiscal équitable

et efficace » en examinant le recours à des sociétés privées comme outil de planification fiscale, en particulier aux fins de fractionnement du revenu, de revenus de placement et de conversion des revenus de placement en gains en capital.

Les seules mesures fiscales importantes qui touchent les organismes de bienfaisance enregistrés dans le budget 2017 concernent l'amélioration des protections pour les dons de fonds de terres écosensibles. De nombreux groupes de bienfaisance militent pour éliminer l'impôt sur les gains en capital sur les dons de propriétés immobilières et les actions de sociétés privées et nous espérons que ces suggestions seront intégrées à un prochain budget.

Compte rendu de lecture : *Cap in Hand* de Gail Picco

S'il existe de nombreux livres sur la philanthropie et les organismes de bienfaisance, peu se penchent spécifiquement sur le secteur caritatif canadien. C'est donc avec un grand intérêt que nous avons découvert le livre de Gail Picco, *Cap in Hand*, publié récemment.



En s'inspirant de ses 25 ans d'expérience dans les hautes sphères du secteur philanthropique au Canada, M^{me} Picco a écrit un livre révélateur, qui devrait être lu par tous ceux qui font des dons à des organismes de bienfaisance, qui tentent d'augmenter l'impact de leurs dons ou qui s'inquiètent des effets des dons de charité sur les gens qui en ont le plus besoin. Elle a interviewé des chercheurs dans le domaine du cancer, des chefs de fondations d'hôpitaux, des vétérans de l'aide humanitaire et des observateurs du secteur, et a exploité des données provenant de déclarations de revenus, de vérifications d'organismes de bienfaisance, de rapports internationaux et de l'analyse des politiques pour dresser un portrait complet du secteur caritatif canadien. Cet ouvrage convaincant, basé sur des recherches méticuleuses, devrait susciter un débat essentiel au sujet de la charité à l'ère moderne.

Il est plus difficile de donner
de l'argent intelligemment
que de le gagner.

Andrew Carnegie
(The Gospel of Wealth, 1889)

Le livre souligne que les sommes générées par les campagnes de collecte de fonds des organismes de bienfaisance auprès du secteur privé, au Canada et à l'étranger, n'ont jamais été aussi importantes. Dans certains secteurs, les montants recueillis sont sans précédent. La campagne *Believe it* de la Princess Margaret Cancer Foundation de Toronto, qui appuie la recherche sur des traitements personnalisés du cancer, avait un objectif stupéfiant d'un milliard de dollars. La campagne *Boundless* de l'Université de Toronto s'était fixé un objectif sans précédent de deux milliards de dollars et la campagne *Evolution* de l'Université de la Colombie-Britannique n'était pas loin derrière, avec un objectif d'un milliard et demi de dollars. Compte tenu de tout l'argent recueilli, M^{me} Picco pose des questions difficiles :

- La qualité de l'éducation postsecondaire s'est-elle améliorée à la suite des investissements massifs de capitaux privés dans les universités canadiennes?
- La dotation de chaires de recherche dans les universités et les hôpitaux permet-elle aux Autochtones vivant dans des collectivités éloignées d'avoir accès à de l'eau potable?
- A-t-on remporté la bataille contre le cancer? Non? Pourquoi?

Même si l'évaluation des organismes de bienfaisance n'est pas une science exacte, M^{me} Picco se demande, tout au long du livre, si les organismes de bienfaisance devraient mesurer leur réussite au nombre de personnes servies, ou plutôt concentrer leurs efforts à régler les enjeux systémiques qui ont causé les problèmes qu'ils tentent de résoudre.

Ce livre fournira matière à réflexion à ceux qui souhaitent faire des dons intelligents et stratégiques et les aidera à s'assurer que leurs dons philanthropiques ont tout l'impact voulu.



Les détenteurs de comptes de la Fondation de dons particuliers qui souhaitent recevoir un exemplaire du livre *Cap in Hand* sont invités à communiquer avec Jo-Anne Ryan, à joanne.ryan@td.com.

Félicitations à JUMP Math!

Dans son bulletin du printemps 2014, l'équipe de la Fondation de dons particuliers a interviewé le fondateur de JUMP Math, John Mighton. JUMP Math est un programme de numératie primé visant à développer le potentiel des enfants en mathématiques.

Cet organisme de bienfaisance canadien enregistré développe et offre des programmes de formation en mathématiques de base et de perfectionnement professionnel qui remplacent

l'anxiété face aux mathématiques par une compréhension et un amour de celles-ci chez les élèves et les enseignants. Le fondateur, le D^r John Mighton, O.C., croit qu'une formation efficace en mathématiques favorise une plus grande équité entre les enfants, et l'approche de JUMP Math est reconnue dans le monde entier comme une façon de combler les écarts en matière de numératie et d'améliorer la vie des enfants.



Le D^r John Mighton reçoit le prix Egerton Ryerson

La TD appuie JUMP Math depuis 2003. L'automne dernier, l'organisme People for Education a remis son 10^e prix annuel Egerton Ryerson pour le dévouement envers l'éducation publique. Ce prix est remis tous les ans pour rendre hommage à une personne qui a défendu activement et publiquement une éducation publique solide. En tant que gagnant du prix 2016, John Mighton est en excellente compagnie, puisque les gagnants précédents comprennent notamment l'ancien premier ministre Paul Martin, Roberta Jamieson et le juge Murray Sinclair.

L'automne dernier, JUMP Math a également reçu l'un des six prix décernés dans le cadre du World Innovation Summit for Education (WISE) 2016, une initiative de la Fondation du Qatar, qui reconnaît les projets éducatifs les plus novateurs au monde. La directrice de la sensibilisation de JUMP Math, Liz Barrett, a également reçu le prix de Partenaire en éducation pour les Autochtones décerné par l'organisme Indspire.

JUMP Math a également coorganisé la conférence The Art and Science of Math Education à Ottawa, qui a réuni des

enseignants, des administrateurs, des décideurs et des chercheurs pour partager des pratiques gagnantes au sujet de questions essentielles en formation en mathématiques. La TD est fière d'appuyer JUMP Math dans ses efforts pour maximiser le potentiel des étudiants et des enseignants.

Pour obtenir des renseignements sur les avantages attestés de JUMP Math, veuillez consulter le www.jumpmath.org. Pour obtenir de l'information plus générale, veuillez communiquer avec Michael Meadows au 416-596-7716, poste 221, ou à michael.meadows@jumpmath.org.

Questions et réponses

Q : Qu'advient-il de mon compte de la Fondation de dons particuliers (FDP) à mon décès? Le liquidateur de ma succession en deviendra-t-il responsable?

R : Votre compte FDP ne fait pas partie de votre succession puisque vous avez donné les actifs de manière irrévocable lorsque vous y avez contribué. C'est ce qu'on appelle des « fonds à vocation arrêtée par le donateur », puisque le donateur conserve des privilèges de consultation pour l'octroi des dons aux organismes de bienfaisance. Si votre compte FDP est un compte conjoint, alors le cotitulaire continuera simplement à faire des recommandations de dons. Si vous avez nommé un successeur pour votre compte, celui-ci devient le nouveau donateur pour le compte. Si vous n'avez pas nommé de successeur, mais que le compte prévoit des dons récurrents à des organismes de bienfaisance, les dons aux organismes que vous avez choisis se poursuivront tous les ans. Si vous n'avez pas nommé de successeur et qu'aucun don récurrent n'est prévu, le choix des dons sera à la discrétion du conseil d'administration de la FDP. Notre objectif est de faire en sorte que vos dons de charité soient remis aux organisations que vous désirez appuyer.

Q : J'aimerais faire un legs à mon compte FDP. Devrais-je fournir une formulation particulière à mon avocat ou notaire?

R : Vous trouverez la formulation relative aux legs à la page 12 du guide du programme, disponible à tdwaterhouse.ca/fr/donsparticuliers.

Q : Puis-je acheter une police d'assurance et nommer la Fondation de dons particuliers comme bénéficiaire?

R : Oui, la Fondation de dons particuliers détient plusieurs polices d'assurance vie. Les donateurs reçoivent un reçu fiscal pour les primes payées et la FDP reçoit le produit de la vente à votre décès. Certains de nos donateurs font don de titres cotés dont la valeur s'est accrue à la FDP, ce qui leur permet d'éliminer l'impôt sur les gains en capital et de recevoir un reçu de don. La FDP vend les titres et utilise le produit de la vente pour financer une police d'assurance vie. C'est une façon très avantageuse sur le plan fiscal de financer la police. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre conseiller en fiscalité avant de mettre en œuvre l'une de ces stratégies.

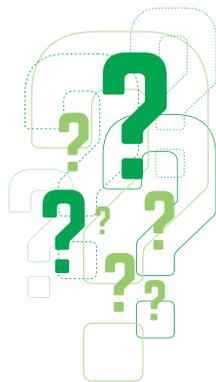


Photo: ©Greg Pacek

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos commentaires. Veuillez les adresser à joanne.ryan@td.com ou composer le **416-308-6735**.

Jo-Anne Ryan, vice-présidente, Philanthropie, Services-conseils de Gestion de patrimoine TD et directrice générale, Fondation de dons particuliers

tdwaterhouse.ca/fr/donsparticuliers



Au nom du conseil d'administration de la FDP, nous vous remercions d'avoir créé un héritage au profit des causes qui vous tiennent à cœur.



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de patrimoine TD à des fins d'information seulement. Ces renseignements proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, Gestion de patrimoine TD ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que Gestion de patrimoine TD met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés. Gestion de patrimoine TD ne sera tenue responsable d'aucune réclamation ou perte et d'aucun dommage découlant de quelque façon que ce soit de leur achat ou utilisation. Les services de la Fondation de dons particuliers, une société de bienfaisance indépendante sans but lucratif, sont offerts en collaboration avec Gestion de patrimoine TD. Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust). Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ¹¹⁰ Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.